

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le douze novembre à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la ville de Saint-Elix le Château, régulièrement convoqué le 06/11/2019, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur DEPREZ François, Maire.

PRESENTS : M. DEPREZ François – Mme DOYEN-CHAPPE Magali - M. AKA Alain - GROS André - CALIZ Serge – Mmes DURAND Emmanuelle - M. PARIS René - LAVIGNE Sandrine - Mme COLAS-MARTIN Gaëlle – JOST Jean-Marc - Mme MERIC Muriel.

EXCUSES : M. COMBES Laurent - LOUMAGNE Pierre-Albert - MARTINEZ Harold

SECRETAIRE DE SEANCE : M. PARIS René.

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 14 Octobre 2019 : unanimité

COMPTE-RENDU DE LA REUNION AVEC LE CAUE et HAUTE-GARONNE TOURISME

Le 21 octobre 2019, a eu lieu une réunion à la mairie avec le CAUE et Haute-Garonne Tourisme. Divers sujets ont été évoqués autour de la rénovation du pôle loisirs et notamment la création d'un hébergement collectif de tourisme.

BIBLIOTHEQUE GRAMALIX : Convention de partenariat et règlement intérieur N° 2019 33

Monsieur AKA présente à l'assemblée la convention de partenariat ainsi que le règlement intérieur de la bibliothèque intercommunale de Marignac. La signature de cette convention permet aux habitants de la commune de bénéficier de la gratuité de la bibliothèque. En contrepartie, la commune de Saint-Elix s'engage à verser une participation de 2 €/habitant.

L'assemblée :

- accepte les termes de la convention de partenariat et du règlement de la bibliothèque de Marignac.
- autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents nécessaires.
- s'engage à prévoir la participation de 2 € par habitants sur les budgets de la commune.

DECISION MODIFICATIVE BUDGET – INTEGRATION COMPTABLES DES FRAIS D'ETUDES SUIVIES DE TRAVAUX N° 2019 34

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que l'instruction budgétaire M14 impose la réalisation d'opérations comptables d'ordre qui ne donnent pas lieu à encaissement ou décaissement et qui s'équilibrent d'elles-mêmes.

Afin d'intégrer les frais d'études liés au schéma mode doux mandatées en 2018, il convient de modifier le budget 2019.

L'assemblée :

- décide de modifier le budget 2019 comme suit :
- R 2031 / 041 : + 3 000 €
D 2315 / 041 : + 3 000 €

RÉCUPÉRATION ORDURES MÉNAGÈRES LOCATAIRES N° 2019 35

Sur proposition de Monsieur Le Maire,

* L'assemblée décide de procéder à la récupération du montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères auprès des locataires comme suit :

Mme SENTENAC : 57.20 € M. HUMBERT : 160.80 €
Mme SOUQUET : 28.80 € M. JACCARD : 183.57 €
M. FRAMERY : 138.47 €

Participation aux frais de fonctionnement de l'école pour l'année 2017/2018. N° 2019 36

Mme DOYEN-CHAPPE présente à l'assemblée le tableau des dépenses de fonctionnement de l'école préparé par la commission « école ». Il découle de ce tableau que les dépenses de fonctionnement de l'école maternelle représentent 1 292 € par enfant et celles de l'école primaire, 256.16 € par enfant pour l'année scolaire 2017/2018.

La commune de Marignac-Lasclares, seule commune concernée par cette participation, a donné son accord sur le mode de calcul.

L'assemblée :

- Arrête le montant des frais de fonctionnement à 1 292 € par enfant de maternelle et à 256.16 € par enfant de l'école primaire.
- Mandate Monsieur Le Maire pour la facturation de cette somme.

Questions diverses :

- Rapport d'activités 2018 de la 3CG : version papier reçue en mairie et à la disposition des élus
- Déploiement des compteurs LINKY début janvier 2020 : organiser une réunion publique pour discuter avec les administrés.
- Commission recrutement de l'agent d'accueil pour l'agence postale : convocation des candidats le 20/11/2019
- Réunion bilan fuites d'eau : création d'un collectif pour mener une action de groupe.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an et au registre ont signé tous les membres.

DEPREZ François		LAVIGNE Sandrine	
DOYEN-CHAPPE Magali		COLAS MARTIN Gaëlle	
AKA Alain		LOUMAGNE Pierre-Albert	
COMBES Laurent		JOST Jean-Marc	
GROS André		MERIC Muriel	
CALIZ Serge		MARTINEZ Harold	
DURAND Emmanuelle		ABRIBAT SENTENAC Anne-Sophie	
PARIS René			